



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La Ville va rebaptiser un espace du nom de la première Neuchâteloise et femme de couleur sous la coupole fédérale

Un espace à la mémoire de Tilo Frey

A l'occasion des dix ans de la disparition de Tilo Frey, la Ville va baptiser l'actuel espace Louis-Agassiz du nom de cette pionnière de l'émancipation des femmes et des minorités ethniques en Suisse. Une décision qui répond à deux interpellations du Conseil général. La Ville entend aussi accroître son soutien aux acteurs de la société civile qui œuvrent à renforcer l'intégration interculturelle, dans un contexte international marqué par la montée de la xénophobie et du racisme.

Qu'est-ce qui rend une personnalité disparue digne de prendre le nom d'une rue ? Cette question, qui relève d'une [compétence communale](#) à Neuchâtel comme ailleurs, a occupé l'agenda politique de la Ville de Neuchâtel cet été, par le biais de deux interpellations du Conseil général. Le Conseil communal y a répondu en décidant de renommer l'espace Louis-Agassiz en « espace Tilo-Frey ». Cette modification, en accord avec le rectorat de l'Université de Neuchâtel, interviendra en 2019.

La première interpellation, du groupe Pop-Vert-Sol, demande de reconsidérer la place et l'héritage de Louis Agassiz dans l'espace public. En effet, selon la [notice](#) consacrée à ce scientifique du XIXe siècle sur le site de l'Université de Neuchâtel, ses idées politiques et sociales sont marquées d'un « racisme viscéral » et il a alimenté, « avec son puissant prestige scientifique, une idéologie raciste aux répercussions politiques prévisibles ».

Un parcours de pionnière

L'autre interpellation, du groupe PLR, souhaite que la Ville mette à l'honneur la mémoire de Tilo Frey (1923-2008), première femme neuchâteloise et de couleur à entrer sous la Coupole. Née au Cameroun, d'une mère peule et d'un père suisse, Tilo Frey a mené une brillante carrière professionnelle et politique, siégeant dès les années 1960 au Conseil général de la Ville de Neuchâtel, puis au Grand Conseil. En 1971, suite à l'introduction du suffrage féminin au niveau suisse, elle figure parmi les onze premières femmes élues au Parlement fédéral.

Devant les médias ce matin, Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture et intégration, a déclaré qu'« elle fut pionnière dans la lutte pour la présence des femmes dans la vie publique et a également porté l'espoir, encore lointain à l'époque, d'une juste représentation des minorités ethniques. Son parcours remarquable et sa persévérance face aux discriminations et vexations dont elle a fait l'objet méritent notre respect et notre reconnaissance. » En juin dernier, un appel à réhabiliter la mémoire de Tilo Frey avait été lancé par l'Université populaire africaine

en Suisse (UPAF) et le Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir (CRAN).

Action symbolique

L'héritage de Louis Agassiz n'est pas jeté aux oubliettes puisque d'autres représentations (buste à l'Université, grand portrait au Muséum d'histoire naturelle) continuent d'être visibles sur l'espace public, accompagnées de notices explicatives détaillées. De même, il n'est pas envisagé de renommer d'autres rues et places de la ville, telle que la place Pury. L'abandon du nom d' « espace Louis-Agassiz », en accord avec le rectorat, est exceptionnel et répond aussi à la préoccupation de ne pas porter atteinte à l'image de l'Université au niveau international par une adresse qui la lie à une personnalité controversée du passé. A noter que seule la faculté des lettres et sciences humaines occupe l'actuel espace Louis-Agassiz.

« C'est par ce type d'action symbolique, mais aussi par le soutien des autorités de notre ville aux acteurs de la société civile, que nous pouvons, à notre échelle, prendre le contre-pied de l'intolérance, de la xénophobie et du racisme qui malheureusement montent en puissance dans de nombreuses régions du monde. Notre chance, ici à Neuchâtel, est de vivre dans une région ouverte à autrui, et il appartient aux autorités et aux acteurs de la société civile de consolider cet esprit », a expliqué Thomas Facchinetti, en présentant aux médias un rapport au Conseil général sur la politique d'intégration interculturelle de la Ville, qui entend précisément renforcer son soutien aux institutions, associations et acteurs de la société civile.

Neuchâtel, le 7 septembre 2018

Direction de la culture et intégration

Renseignements complémentaires:

Thomas Facchinetti, conseiller communal, directeur de la culture et intégration, 032 717 75 02, thomas.facchinetti@ne.ch

Portrait de Tilo Frey par Marie-Claire Bodinier, 1974



Plan de situation du futur espace Tilo Frey

